

## Approche énonciative de la subjectivité dans l'article de recherche en Français

مقاربة تلفظية للذاتية في الورقة البحثية المكتوبة باللغة الفرنسية

The Enunciative Approach of Subjectivity in the Research Article Written in French.

Dridi Mohammed\*

Université Kasdi Merbah Ouargla, Algérie

dridimoh@gmail.com

Date de réception 21.02.2021

Date d'acceptation 23.04.2021

Date de publication 04.06.2021

### Résumé :

Notre modeste contribution s'intéressera à la dimension énonciative dans la description et l'analyse des textes scientifiques produits dans le cadre de l'activité de recherche. Ainsi l'écrit scientifique et plus précisément l'article de recherche en FLE, est envisagé selon cette approche énonciative comme genre ayant ses propres caractéristiques linguistiques et textuelles. Notre thèse stipule que ces propriétés énonciatives s'articulent essentiellement autour des notions dialectiques d'objectivation et de subjectivation. Par conséquent, nous nous préoccupons de la description des procédés de marquage (ou d'effacement) de la subjectivité de l'auteur susceptible à refléter son identité.

**Mots-clés :** énonciation ; subjectivité ; article de recherche ; Français ; identité

### Abstract:

Our humble contribution will focus on the enunciative dimension in the description and analysis of the scientific texts produced as part of the research activity. Thus scientific writing and more precisely the research article in FLE, is considered according to this enunciative approach as a category with its own linguistic and textual characteristics. Our thesis states that these enunciative properties essentially revolve around the dialectical notions of objectification and subjectification. Therefore, we are concerned with the description of the processes of marking (or erasing) the author's subjectivity that is likely to reflect his identity.

**Keywords:** enunciation; subjectivity; research paper; French; identity

### ملخص:

تتلمس مساهمتنا المتواضعة بالبعد التلفظي في دراسة وتحليل النصوص العلمية المنتجة في إطار أنشطة البحث. في هذا السياق ووفقاً لمبادئ المقاربة التلفظية المتبناة تعتبر الكتابة العلمية وبشكل أكثر دقة مقالة البحث باللغة الفرنسية نمط له خصائصه اللغوية والنصية. من هذا المنطلق يتركز بحثنا على فرضية كون الخصائص التلفظية مبنية أساساً حول المفاهيم الجدلية للموضوعية والذاتية. لذلك، تتلمس دراستنا بوصف عمليات إظهار (أو إخفاء) ذاتية المؤلف التي من المحتمل أن تعكس هويته.

**الكلمات المفتاحية:** التلفظ، الذاتية، الورقة البحثية، الفرنسية، الهوية

\* L'auteur expéditeur

## 1. Introduction

Tout au long de cette analyse, nous tenterons démontrer à travers le procédé de subjectivation que le principe de *l'impossibilité de l'objectivité discursive* esquissé par Kerbrat-Orecchioni (1999) est une propriété énonciative inhérente aussi bien au langage ordinaire qu'au discours scientifique. De plus, notre approche se nourrit de la théorie de l'argumentation pour dévoiler les enjeux argumentatifs que dissimule le recours à ce type de procédés énonciatif.

Pour des raisons méthodologiques, nous nous préoccupons davantage de la présence de l'auteur dans son texte au moyen des marques de personne dits pronominales. Plus particulièrement, nous analyserons la diversité des emplois génériques et des valeurs interprétatives des pronoms *je, nous et on* qui présentent quantitativement une fréquence élevée.

Nous procéderons au repérage et l'analyse des marques explicites ou implicites de l'identité de l'auteur en nous appuyons sur un corpus constitué d'une collection d'articles de recherche en français.

## 2. Cadrage théorique

### 2.1. Discours scientifique

A l'instar de Jacobi (1985), le discours scientifique est avant tout un discours spécialisé, destiné à un public de spécialiste restreint, appartenant à une même discipline et employant une langue particulière et une terminologie précise, il s'agit d'un discours considéré comme légitime et sert de référence dans la communauté scientifique. A son tour Leclerc réserve à cette construction conceptuelle la définition suivante :

Le discours scientifique est caractérisé par le souci constant de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. On y recourt essentiellement dans la communication formelle, institutionnalisée, dans le but d'informer ou de décrire (séquence textuelle de type informatif ou descriptif), de faire comprendre (séquence textuelle de type explicatif) ou encore de convaincre (séquence textuelle de type argumentatif). Le discours scientifique dit spécialisé, comme celui que constituent le mémoire et la thèse, est formulé par un chercheur, un spécialiste, à l'intention d'autres spécialistes. (1999, p.377)

L'auteur se focalise davantage sur l'objectivité qui caractérise le discours scientifique, on y détermine son statut (formel et institutionnalisé) ainsi que son objectif (informer, décrire, faire comprendre et convaincre).

Pour Thibaut un discours scientifique doit nécessairement s'appuyer « *sur des connaissances préalablement admises, sur des principes reconnus, sur des faits évidents. Il faut dire sur quoi nous nous basons, manifester la valeur et la pertinence de cette source et montrer en quoi elle éclaire l'énoncé en question* » (1997, p.320)

D'après cette conception, le chercheur a besoin de la reconnaissance de ses pairs, il faut que les connaissances sur lesquelles il se basent soient admises et reconnues à partir de faits clairs et évidents afin de prouver sa crédibilité au sein de la communauté scientifique. Autrement dit, en abordant le discours scientifique, on ne peut ignorer la scientificité de ce genre qui se distingue des autres genres par ses caractéristiques dont le souci constant d'objectivité, constitue un point sur lequel insiste Ferreux : « *La vraie scientificité est celle qui consiste à écrire dans un langage clair, avec des articulations logiques, et en distinguant sans ambiguïté, les faits avérés, les hypothèses, les opinions (de l'auteur ou d'autres), les propositions... afin que le lecteur puisse poursuivre l'œuvre* » . (2011, pp. 28-29).

## 2.2. L'article de recherche

Les écrits scientifiques sont produits par des chercheurs et des spécialistes. Ils récompensent souvent la fin d'une recherche. Leur rigueur scientifique s'exprime par le processus scriptural. Des lors, ce genre d'écrit est élaboré pour être lu, discuté, critiqué et approfondi. Dans cette perspective, Agostini & al., en évoquant le thème de l'édition scientifique affirment que : « *La production des connaissances passe toujours par l'écrit, que le support soit imprimé ou électronique* ». (1994, p.400)

Dans la présente étude, le discours scientifique correspondra à la catégorie d'écrits scientifiques de recherches qui publient des résultats originaux écrits par les chercheurs ayant pour but d'exposer et d'informer à travers une publication dans une revue scientifique, considérée comme une validation de la recherche en question par un comité d'experts de la discipline.

De ces considérations, l'article scientifique semble un écrit universitaire au même titre que le mémoire ou la thèse, il est au service de la science et de toutes ses disciplines et doit obéir à des normes méthodologiques et académiques spécifiques. Les articles scientifiques ou plus communément (articles de revues) sont les publications les plus importantes de la communication scientifique. Les chercheurs les publient dans un périodique spécialisé non seulement pour accompagner l'actualité de la recherche mais aussi pour diffuser leurs travaux.

Pour Devillard et Marco l'article scientifique « *est une contribution évaluée et publiée sous une forme normalisée dans une revue savante* ». (1993, p.127). De ce fait, un article scientifique est aussi une contribution, c'est-à-dire un apport à la science, il est le résultat d'un travail élaboré présentant de façon argumentée une thèse scientifique devant être évaluée par un comité de lecture composé de spécialistes.

L'article scientifique a fait l'objet d'une attention particulière dans les travaux récents (Swales, 1990), en tant que genre de discours scientifique, c'est d'ailleurs le genre de discours scientifique le plus étudié. Cela s'explique par le fait qu'il possède un statut particulier dans le monde de la recherche mais aussi, qu'il occupe une position centrale dans la construction et la communication des savoirs au sein de la communauté scientifique. Les recherches dans ce domaine ont mené au constat que l'article de recherche constitue un genre relativement «fermé», en ce sens qu'il s'adresse à un public restreint de spécialiste. Ce genre de discours est lié à des exigences rigoureuses, du fait qu'il obéit à des contraintes tant au niveau de la structure qu'au niveau stylistique.

## 2.3. Enonciation et discours scientifique

Comme tout discours, l'article de revue, envisagé comme un genre de discours scientifique, n'échappe pas à un positionnement dans le domaine de recherche de référence et donc de marques énonciatives qui restent parmi les caractéristiques fondamentales de ce genre comme l'indique Charaudeau:

Le discours spécialisé se comprend par rapport au discours ordinaire comme un discours contraint par une situation d'énonciation particulière, non spontanée, qui suppose la transmission de connaissances théoriques ou pratiques ; aussi désigne-t-on souvent les discours scientifiques et techniques comme les représentants prototypiques de cette catégorie. Ce qui revient à dire qu'on les caractérise par rapport au statut socioprofessionnel de l'énonciateur inscrit dans le cadre d'une certaine institution, à la nature du contenu et à la finalité pragmatique du message. (2002, p.504)

Cette problématique de l'énonciation et des phénomènes énonciatifs ont fait l'objet de différentes études, mais ce n'est que dans les années 60 qu'une théorie visant à prouver la

subjectivité du langage a vu le jour, donnant naissance à un nouveau courant linguistique baptisé *la linguistique de l'énonciation*.

Ainsi, Benveniste (1970) fait référence à l'expression de la singularité et l'individualité de l'utilisation de la langue, se manifestant à travers des traces linguistiques de la présence du locuteur dans son énoncé. Quant à Adam (1999), il affirme que tout acte discursif suppose une prise de parole qui est la combinaison d'éléments qui relèvent de la linguistique et qui n'est autre que l'activité qu'exercent les éléments constitutifs de l'énonciation.

Partant de ces prémisses, Kerbrat-Orecchioni (1999) élargit ainsi la théorie de Benveniste en faisant l'inventaire des signes linguistiques révélant la subjectivité du locuteur dans un énoncé, ces traces énonciatives se manifestent dans les éléments constitutifs de l'acte énonciatif. Elle désigne les lieux discursifs où la subjectivité du locuteur est présente, dans les déictiques ainsi que dans les lexèmes tels que les substantifs, les verbes, les adjectifs et les adverbes. Selon elle, l'énonciateur laisse des 'traces énonciatives' implicites ou explicites dans ses actes de langage, et il est possible de les détecter. Elle définit ainsi cette nouvelle problématique de l'énonciation comme : « *la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui* ». (2009, p.36)

Ces dernières décennies, les recherches effectuées sur le discours scientifique Swales (1990) et Boch et al , (2004) ont pourtant montré que les articles scientifiques spécialisés ne respectaient pas toujours l'objectivité qui suppose caractériser ce genre d'écrit, et dont le but est avant tout d'informer, mais qu'au contraire, il s'est avéré que les articles scientifiques étaient empreints de subjectivité et porteurs de procédés énonciatifs et rhétoriques dont l'objectif principal était aussi de persuader.

### 3. Corpus

Pour réaliser notre recherche sur les marques énonciatives de la subjectivité, nous avons opté pour l'analyse des articles de la revue scientifique Synergie Algérie. Ce périodique est dédié à trois domaines de recherche ; les Sciences et Philosophie du Langage, les Sciences des Textes Littéraires et la Didactique des Langues et des Cultures. De ce fait, notre corpus se constitue d'articles correspondant à ces trois disciplines. Les numéros sélectionnés qui forment l'objet de notre recherche s'étalent de l'année 2017 à 2020.

De manière général, ce corpus tend être le plus représentatif des trois disciplines couvertes par la revue Synergie Algérie, notre démarche est essentiellement inductive, pour cela, le choix s'est focalisé sur une sélection caractérisée par une diversité et une homogénéité discursive.

Le choix de cette revue s'est imposé pour trois raisons ; la première consiste dans le caractère international et la vocation spécialisée de la revue dans trois domaines d'études en sciences sociales et humaines, cette variété et diversité ne fait qu'enrichir notre étude. La deuxième raison, la revue Synergie Algérie, comme son nom l'indique, est dédié à l'espace académique algérien. La troisième raison convient à des critères pratiques liés à l'accessibilité et la disponibilité de cette revue via des archives numériques.

### 4. Analyse énonciative de l'identité de l'auteur

Dans les approches traditionnelles, les écrits scientifiques sont habituellement considérés comme un genre « neutre » Tutin (2010), qui exige souvent l'effacement des marques personnelles par soucis d'objectivité de la recherche et de la modestie de l'auteur.

Néanmoins, les travaux accomplis sur ce sujet dans les dernières années notamment ceux de (Fløttum *et al.*, 2006 ; Rinck, 2006) révèlent des conclusions bouleversantes, en particulier dans certaines disciplines comme les sciences humaines et sociales. Il ressort de ces études que l'écrit scientifique comme toute forme d'expression écrite n'est pas dépourvu de traces personnelles et conduit l'auteur à empreindre de quelque manière sa trace à travers un positionnement.

Comme tout discours, l'article de revue, envisagé comme un genre de discours scientifique, n'échappe pas à un positionnement dans le domaine de recherche de référence et de marques énonciatives (l'auteur doit tenir compte d'autres personnes, se positionner par rapport à elles et construire son discours en fonction de cette composante essentielle).

L'approche énonciative s'efforce à identifier une présence effective dans le discours scientifique. Cette prise en charge énonciative se manifeste notamment autour des positionnements de l'auteur comme l'utilisation des pronoms *je* ou *nous* ou le positionnement en retrait à l'aide du pronom impersonnel *on* (Rabatel, 2004 ; Fløttum, 2004).

L'objectif de l'étude de ces pronoms personnels consiste à démontrer que l'article scientifique ne se veut pas complètement neutre et objectif (discours désembrayé) comme on semble le croire mais les enjeux de ce phénomène confirme qu'il obéit au processus naturel et logique de l'article en question, c'est-à-dire le respect de son système énonciatif.

Ainsi, les pronoms personnels paraissent comme le premier élément d'appui d'une manifestation subjective de l'auteur dans un énoncé, cette présence effective traduit sa volonté de s'inscrire pour des raisons d'ordres stratégiques ou institutionnelles dans son discours.

Dès lors, nous nous efforcerons de démontrer que cette idée de subjectivité s'applique à l'article et qu'il y a un locuteur responsable qui assume les propos dans chaque énoncé et qu'il convienne d'analyser en détail la fréquence de cette présence, sa nature ainsi que les valeurs que peuvent subir l'utilisation de ces pronoms dans ce genre de discours scientifique.

#### 4.1. Répartition des pronoms personnels en fonction sujet

A partir du prétraitement des données de notre corpus, nous exposons d'abord un tableau de la répartition de tous les pronoms susceptibles de référer à l'auteur ou aux auteurs, « *je* », « *nous* » (sujet) et « *on* », le nombre d'occurrence ainsi que le nombre de d'articles employant au moins l'un de ces pronoms.

Nous avons calculé la proportion des pronoms sujets renvoyant à l'auteur dans l'ensemble de notre corpus. Les résultats, apparaissent dans le tableau ci-après :

**Tableau n°1 : répartition des pronoms personnels *Sujet***

| Pr. Personnel / l'auteur | Nombre d'occurrences | Taux d'usage |
|--------------------------|----------------------|--------------|
| <b>Je</b>                | 178                  | 9,80%        |
| <b>Nous</b>              | 1235                 | 68,53%       |
| <b>On</b>                | 389                  | 21,58%       |

Parmi les pronoms personnels sujets recensés, les résultats montrent que l'expression de soi se traduit majoritairement à travers le recours au pronom « *nous* » : 68,53%, suivi du pronom « *on* » : 21,58% quant à « *je* », son usage est relativement réduit et ne représente que 9,80 % de l'ensemble des pronoms personnels dans les articles. Le constat qui semble tout à fait logique est l'absence du pronom de la troisième personne « *il/elle* ». Les pronoms de la deuxième personne « *tu* » et « *vous* » sont quant à eux absents ; ce qui démontre que le lecteur en tant qu'un éventuel interlocuteur ne figure pas explicitement dans le présent corpus.

Dans ce qui suit nous présentons les différents emplois que remplissent ces pronoms dans notre corpus :

#### a. Le pronom *je* correspondant à l'auteur

Les résultats de cette recherche indiquent que le taux d'usage de *je* est estimé à 9.80 %, cette proportion semble similaire à celle obtenue dans le cadre d'autres recherches, en particulier ceux présentés dans les ouvrages élaborés sur la rhétorique scientifique par des chercheurs contemporains en sciences humaines (Fløttum *et al.*, 2006). Bien entendu, dans notre cas le *je* représente l'auteur en tant que producteur de l'énoncé.

Pour illustrer cette utilisation, les exemples qui suivent nous dévoilent néanmoins quelques occurrences de ce type de prise en charge énonciative notamment le « *je* » qui renvoie à l'auteur :

Exemple : [*Mais je ne souhaite pas du tout décourager mes collègues qui ont parfaitement le droit et même le devoir d'œuvrer en faveur du plurilinguisme, notamment lexical, qui est évidemment au cœur de toute approche.*]. (2020, p.16)

L'emploi de *je* dans l'exemple précédant montre l'envie de l'auteur d'assumer son statut de chercheur et par conséquent la perspective adoptée dans sa recherche.

Exemple : [*Dire, c'est faire, dit-on. Je crois que nous l'avons bien compris et mis en œuvre dans la création de notre réseau où les concepts de liberté, d'égalité et de fraternité font partie de notre quotidien.*] (2017, p.13)

Il est évident que dans le deuxième exemple le chercheur voudrait se démarquer de ses collaborateurs internationaux et avec lesquels partagent la responsabilité collective du réseaux *Gerflint* dont la revue *Synergies Algérie* fait partie.

Néanmoins, nous suggérons que la faible représentation de ce pronom dans les articles se justifie par le souci de se conformer aux représentations classiques sur les normes rédactionnelles de l'écrit scientifique qui tend vers l'objectivité à travers les stratégies énonciatives d'effacement.

#### b. Le pronom *on*

En grammaire Traditionnelle, *Bon Usage* (1993)) le pronom *on* a toujours été considéré comme pronom personnel indéfini assumant une fonction grammaticale de *sujet*. Cependant, les nouvelles théories grammaticales et les études récentes en linguistique de l'énonciation, se sont penchées sur l'ambiguïté de ce pronom pour en déterminer les valeurs qu'il peut revêtir en fonction de son utilisation dans une situation discursive. Autrement dit, situation d'énonciation ce pronom peut se référer à une ou à plusieurs personnes.

Ainsi, dans le discours scientifique et notamment les articles de recherche, le pronom *on* fait l'objet de nombreuses études dont le but est de déterminer les différentes valeurs assignées à ce pronom pour résoudre les problèmes liés à son ambiguïté référentielle et

complexité sémantique. Fløttum s'est intéressé aux « personnes » dans le discours scientifique et tout particulièrement au cas du pronom *on* dans l'article de recherche en linguistique, elle a établi une classification qui permet de distinguer quels sont les acteurs textuels liés à ce pronom, selon qu'elles incluent : l'auteur(1), l'auteur et le lecteur (2), l'auteur et la communauté discursive limitée (3) Auteur(s) et la communauté « non limitée »(4), le Lecteur(5) et Autre(6).

**Tableau n°2 : Valeurs de *on* selon Fløttum, Dahl & Kinn (2006)**

| Valeurs de ON | Réfèrent                                  | Identité correspondante                                        |
|---------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>V1(On)</b> | Auteur(s)                                 | <i>Je /nous</i>                                                |
| <b>V2(On)</b> | Auteur(s) + lecteur (s)                   | <i>Je/nous + vous</i><br><i>(Je/nous + les lecteurs)</i>       |
| <b>V3(On)</b> | Auteur(s) + communauté discursive limitée | <i>Je /nous + vous</i><br><i>(Je/nous + mes/nos collègues)</i> |

Il est clairement établi qu'à l'instar de *nous*, le pronom *on* représente l'auteur ou les auteurs, avec ou sans inclusion du lecteur. Dans notre corpus, nous constatons que ce pronom indéfini est repris 389 fois soit 21,58% du total des pronoms répertoriés dans l'ensemble des articles. Notons par ailleurs que l'emploi de ce pronom se limite uniquement dans notre corpus aux trois valeurs suivantes sur les six citées par Fløttum, Dahl & Kinn (2006, p.117).

➤ **V1(On) = Auteur (s)**

Pour cette stratégie énonciative, l'auteur utilise le pronom *on* pour s'identifier en substitution du pronom « *je* », cet enjeu est repérable à travers l'emploi d'un verbe de positionnement associé à un pronom. A travers cet exemple, nous pouvons interpréter *on* comme référent exclusif à l'auteur

Exemples : [*On découvre d'emblée que l'enseignante se trouve collée à la table qui fait foi du bureau situé à sa droite et tout juste derrière elle.*] (2020, p.95).

[*On accorde un statut particulier aux catégories sémantiquement pleines, en raison du fait que l'on pense d'une certaine manière que leurs éléments véhiculent l'essentiel, voire toute l'information transmise par la langue*] (2018, p.17)

➤ **V2(On) = Auteur (s) + lecteur(s)**

Dans cet usage énonciatif, le référent auquel renvoie le pronom adopté est de caractère collectif. Selon les exemples qui suivent, *on* semble remplacer d'autres personnes à savoir *je+vous* (qui convient à un *nous* inclusif). Il sert donc à désigner l'auteur de l'article en incluant d'autres acteurs à savoir les potentiels lecteurs auxquels s'adresse l'article et dont le rôle consiste à actualiser l'énoncé à travers l'acte d'énonciation.

Exemples : [*On constate aussi qu'elle ne donne pas de consignes claires, objectives concernant la ponctuation, les majuscules, la morphologie, ainsi que la construction.*] (2017, p.24)

*[Afin d'y remédier, l'enseignant peut recourir aux documents authentiques car ils présentent des nombreux avantages, comme on le verra plus loin, en plus d'être abondants et facile à s'en procurer.] (2018, p.56)*

➤ **V3(On) = Auteur (s) + communauté discursive limitée**

Dans cette perspective, on a une valeur indéfinie dans le sens où il désigne l'auteur et sa communauté discursive constituée de spécialistes et théoriciens experts dans leurs champs de recherche communs.

Exemple : *[Autrefois, on envisageait la compétence de la compréhension écrite comme étant une attitude passive du moment que le rôle du lecteur se résumait à découvrir le sens des mots et des expressions.] (2019, p.86)*

**c. Le pronom nous**

A nos jours, l'usage du pronom de première personne du pluriel est devenu normative dans les publications scientifiques et universitaires. *Nous* est la personne privilégiée par la plupart des auteurs pour se manifester dans le rôle de chercheur mais aussi montrer l'appartenance et le rattachement à une communauté de discours. Les chercheurs ont recours à ce pronom personnel comme substitut rhétorique d'un « *je* » irréalisable dans certaines situations énonciatives.

Notons que dans les articles de notre corpus « *le* » ou « *les auteurs* » ont fait le choix d'utiliser ce pronom avec un total de 1235 occurrences, cet emploi représente environ de 68,53% du corpus. Cependant, il à préciser que nous remplit la fonctions sujet renvoyant à l'auteur dans la quasi-totalité des occurrences, les « *nous* » restant, ont une fonction de pronoms réfléchis compléments, employés avec des verbes pronominaux.

Nous avons pu observer que l'emploi de ce pronom était beaucoup plus intensif dans la phase introductive où le chercheur se manifeste pour présenter l'objet de son étude ou bien dans le volet pratique où l'auteur conduit une recherche appropriée qui présuppose le recours aux processus l'analytique et l'interprétatif des résultats obtenus comme en témoignent les formes suivantes tirés du corpus :

Exemples : *[Notre article se compose de deux parties, la première nous la réservons au cadrage théorique, dans laquelle nous définissons quelques notions qui ont rapport avec la compétence lexicale puis nous évoquons quelques travaux qui se sont intéressé aux principes de son enseignement/apprentissage. Nous nous penchons...]. (2019, p.17)*

*[Dans cet article, nous nous intéressons à l'usage d'énoncés non conventionnels, dans lesquels les verbes marquent une relation de co-troponymie intra/inter domaines en se référant aux certains verbes renvoyant à l'action de manger] (2020, p. 194)*

*[Nous expliquons cette différence par l'effectif de mots de chaque catégorie. L'essentiel du lexique est partagé entre les catégories sémantiquement pleines...] (2018, p.23)*

En somme, suite à l'analyse des articles de notre corpus, nous affirmons que ce pronom est employé pour renvoyer alternativement aux référents ci-après :

1-Unicité référentiel (un auteur unique) : dans ce cas le *nous* est dit *exclusif*, il correspond au *nous* de modestie. Cet emploi est considéré en grammaire traditionnelle comme

le pluriel de modestie, c'est une manière pour le chercheur de s'affirmer non pas en tant qu'individu mais en s'identifiant à une identité collective ; celle de sa propre communauté discursive. Cette identité collective s'exprime par une volonté d'atténuer sa présence personnelle en tant que chercheur dans son discours, afin de garder une certaine neutralité et objectivité dans ses propos à travers la voix qu'il utilise. Cette stratégie de distanciation consiste à ne pas s'impliquer personnellement, par modestie, vis-à-vis au traitement des problématiques de recherches communes.

Dans les exemples suivants *nous* renvoie à une seule personne comme l'indique l'accord du participe passé au singulier.

Exemples : *[Au début du mois de mai 2019, nous nous sommes rendue à nos lieux d'enquête pour remettre à chaque enseignant de français qui travaillait au sein de l'un de ces lieux]* (2020, p.167)

*[Nous nous sommes basée sur les procédés de saillance repérées dans le lexique déjà relevé à partir des textes des communications orales]* (2019, p.192)

2-Puralité référentiel (plusieurs auteurs) : le recours à cet usage permet d'indiquer d'intégration de plusieurs auteurs dans le processus d'écriture. Cette stratégie reflète la responsabilité collective dans la réalisation de la recherche scientifique en question (présenté dans l'article). Ainsi cette conception présuppose que plusieurs chercheurs/auteurs ont participé effectivement à la réalisation d'un travail de recherche.

Exemple : *[A travers une étude comparative, nous avons mené trois expérimentations au sein d'une école située dans un quartier hétérogène au centre de la ville d'Annaba avec un public de 53 écoliers de la 5e année]* (2017, p.79)

3- hétérogénéité référentiel : l'auteur adjoint au lecteur, dans ce cas *nous* est qualifié *inclusif*. Dans le discours scientifique, on retrouve cette forme de « *nous* » inclusif où le chercheur a recours à inclure dans la situation de communication le destinataire représenté ici par le lecteur. Ce procédé paraît plus évident quand il est employé sous forme l'impératif à la première personne du pluriel, mettant en évidence la situation de communication unissant l'auteur et le lecteur. Cependant, cette forme confère au texte un trait moins scientifique au sens traditionnel. Comme dans les exemples qui suivent.

Exemple : *[Nous constatons que le vocabulaire prôné en « Une » n'est pas neutre mais nous observons l'usage des dénominations ou lexies qui impliquent la présence d'une sémantique émotionnelle qui une fois usitée construit l'évènement ...]* (2018, p.49)

*[Rappelons qu'une forme particulière est bien sûr une séquence de phonèmes particulières.]* (2018, p.18)

#### **d. Le pronom personnel *il/elle***

Comme nous l'avons dit, ce pronom est très rare dans l'écrit scientifique en fonction sujet ; il n'est pas représenté dans les articles du présent corpus. Toutefois, l'usage rarissime de ce pronom est réservé dans le cas où l'auteur se désigne par le pronom personnel *il/elle* lorsqu'il ait recours à une autoréférence en citant leurs travaux antérieurs, ce qui est contraire aux techniques rédactionnelles où l'on suppose garder le même système énonciatif. Par conséquent, cet emploi relève d'un style particulier et personnel.

### e. Le pronom *il* impersonnel

Dans l'écrit scientifique, les caractéristiques principales de l'utilisation de *il* impersonnel consiste à se focaliser sur les actions scientifiques plutôt que sur les agents. De plus, cela permet au chercheur de prendre de la distance par rapport à son discours, en lui assignant le statut de description objective. Ce pronom est généralement employé, à l'instar de *on*, dans un souci d'objectivation et de dépersonnalisation de l'auteur.

Dans notre corpus, nous notons la présence de 302 occurrences de ce pronom, les structures les plus représentées sont

- « *il + s'agir de* »

Exemple : *[Il s'agit ensuite de la développer progressivement par le recours aux mots les plus usuels de la langue. De cette manière, l'apprenant peut identifier de nouveaux mots en s'appuyant sur des éléments contextuels.]* (2017, p.138)

- « *il + (être)* »

Nous avons également observé d'autres tournures impersonnelles impliquant *il* comme :

Exemples : *[Il est question dans ce cas du « je » épistémique qui selon Rinck & Pouvreau (2010) est considéré comme le porte-parole du savoir comme objet autonome.]* (2019, p.193)

*[Il est à remarquer que plus il y a de langues, moins il y a d'entrées (6000 dans le document sus-cité) et d'éléments de traduction.]* (2020, p.273)

*[Rappelons-le, en classe de langue précisément, il est nécessaire d'apprécier les points forts sur lesquels construire la progression des apprentissages et les points faibles pour parvenir à une remédiation appropriée]* (2020, p.154)

- « *il + (avoir)* »

Exemple : *[Il est à remarquer que plus il y a de langues, moins il y a d'entrées (6000 dans le document sus cité) et d'éléments de traduction.]* (2020, p.273)

*[il faut qu'il y ait intégration de plusieurs savoirs spécifiques devant compléter les compétences linguistiques]* (2020, p.106)

Toutefois, l'impersonnel ne signifie pas une absence de positionnement mais au contraire même, il peut servir des assertions fortes comme dans :

- « *il est évident, il est nécessaire...etc.* »

Exemples : *[Chaque article ne peut être complètement déconnecté d'un certain niveau de pluridisciplinarité mais il est évident que des travaux portant par exemple, sur les dernières découvertes médicales doivent avoir été lus, cités et partagés dans les plus brefs délais dès leur date de publication s'ils sont d'un intérêt scientifique.]* (2018, p.114)

*[Il est donc nécessaire de mettre en place des stratégies d'exploitation qui respectent la situation de communication véhiculée par le document authentique]* (2018, p.62)

*[Commentaire : Il est évident que la majorité de réponses obtenues confirment que la classe constitue un prétexte]* (2017, p.108)

➤ « *il + falloir ou devoir* »

Exemples : [*Pour ce faire, il faut impliquer le scripteur dans des projets d'écriture.*](2020, p.23)

[*C'est parce que sous les différences apparentes entre ces syntaxes il doit exister des universaux qui sont ce minimum de grandes fonctions syntaxiques.*](2019, p.170)

Il est à souligner que la plupart des tournures impersonnelles sont employées au présent, à l'exception de quelques emplois au conditionnel

Exemples : [*À cet effet, il serait trop ambitieux, dans le cadre de cette étude, de procéder à une analyse exhaustive de tous les textes fictionnels introduits dans le manuel scolaire de la 2e année moyenne.*] (2018, p.45)

[*Par ailleurs, il serait congru d'adapter un temps suffisant à l'emploi des éléments phraséologiques étudiés, en amont d'une activité intégrative, et cela en contexte court.*] (2018, p.189)

## 5. Conclusion

En guise de conclusion, nous soulignons qu'à l'encontre de la conception simpliste de l'écrit scientifique comme écriture neutre et objective, la présente réflexion nous a permis d'embrasser la problématique de l'ancrage énonciatif dans le texte de spécialité, en particulier à travers le genre emblématique de l'article de revue scientifique. Ce phénomène de présence de l'auteur dans le discours scientifique s'est interprété comme des empreintes énonciatives de la subjectivité du chercheur. Par conséquent, les stratégies énonciatives d'objectivation et de neutralisation sur lesquelles reposent le texte scientifique se trouvent transgresser par ces inscriptions subjectives de l'énonciateur.

## Références bibliographiques

- Adam, J-M., (1999), *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan.
- Agostini, F. (dir.), (1994), *Science en bibliothèque*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie.
- Benveniste, É., (1970), « L'Appareil formel de l'énonciation », *Langages*, 217, pp. 12–18.
- Boch, F., Laborde-Milaa, I. et Reuter Y. (éds.), (2004), « Les écrits universitaires », *Pratiques*, n° 121/122, Metz : Cresef.
- Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (directeurs), (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Ed. Seuil.
- Devillard, J. ; Marco, L., (1993), *Ecrire et publier dans une revue scientifique*, Paris : Les Editions d'Organisation.
- Ferreux, J., (2011), « De l'écrit universitaire au texte lisible : conseil d'un éditeur militant à l'attention des doctorants » pp. 28-29
- Fløttum, K., (2002), « Polyphonie et typologie revisitée » Olsen, M. (éd.), *Polyphonie littéraire et linguistique. Documents de travail IV*, Roskilde : Samfundslitteratur. p.p.1-38.
- Fløttum, K., Dahl, T. & Kinn, T., (2006), *Academic voices*, Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.

- Fløttum, K., (2004), « La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms *je, nous* et *on* », dans Auchlin, A., Roulet, E. et Adam, J.-M., *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec : Nota bene, pp. 404-414.
- Grevisse, M., (1993), *Le bon usage*, treizième édition, par André Goose, Paris et Louvain-La-Neuve : Duculot.
- Jacobi, D., (1985), « Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique », *Semen*, n°2, [En ligne], URL : <http://journals.openedition.org/semen/>
- Kerbrat-Orrechioni, C., (1999) : *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. 4e éd (2009). Paris : Armand Colin.
- Leclerc, J., (1999), *Le français scientifique : guide de rédaction et de vulgarisation*, Brossard : Linguattech éditeur,
- Rabatel, A. (éd.), (2004) : « L'effacement énonciatif dans les discours représentés : effets pragmatiques de sur- et de sous-énonciation », *Langages*, n° 156, Paris : Larousse.
- Rinck, F., (2006), « Ecrire au nom de la science et de sa discipline : la figure de l'auteur dans l'article en sciences humaines », *Sciences de la Société*, 67, 94-111
- Swales, J., (1990), *Genre Analysis : English in Academic and Research Settings*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Thibaut, V., (1997), *Logique et expression de la pensée*, Montréal : Gaëtan Morin.
- Tutin, A., (2010) « Dans cet article, nous souhaitons montrer que...Lexique verbal et positionnement de l'auteur dans les articles en sciences humaines », *Lidil*, 41, 15-40.